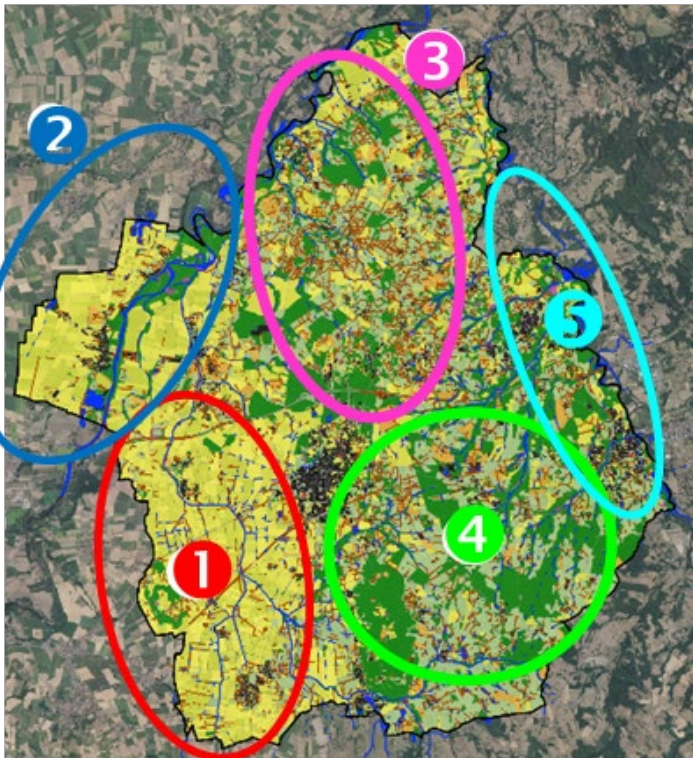


## PLUi-H - Ateliers PADD « habitants » - Jeudi 23 février 2023

### Livret « Environnement et santé »

#### Rappel des éléments saillants du diagnostic

ITEMS	ELEMENTS CLES A RETENIR
PAYSAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Des unités contrastées, avec des spécificités qui contribuent à leur identité           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Plaine de Limagne (1)</b> et <b>vallée de l'Allier (2)</b>, marquées par les grandes cultures et les vues dégagées, importance des silhouettes émergentes (arbres isolés, ripisylves, bourgs villageois), unités globalement en équilibre</li> <li>▪ <b>Plateau bocager Nord (3)</b>, mosaïque de prairies, haies, arbres, mares, habitat ancien et récent très dispersé, absence de bourgs structurés. Déséquilibres liés au mitage urbain ;</li> <li>▪ <b>Valons bocagers du Sud (4)</b> à la topographie très vallonnée, parfois caractère moyenne montagne, importance des forêts (effets de lisière), bocages et petits cours d'eau encaissés, zones humides</li> <li>▪ <b>Vallée de la Dore (5)</b> caractérisée par sa grande hétérogénéité, avec plusieurs facteurs de déséquilibre : mitage urbain, abandon de certaines parcelles, plantes invasives, infrastructures ...</li> </ul> </li> <li>— De nombreuses valeurs paysagères à préserver et valoriser           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>De Terroir</b> : Limagne, bocage</li> <li>▪ <b>Panoramas</b> : depuis les puys et vues dégagées en Limagne et dans la vallée de l'Allier, sur le Livradois Forez, sur le bocage depuis les vallons bocagers du Sud</li> <li>▪ <b>Locales</b> : paysage particulier des puys, silhouettes villageoises en Limagne, Dunes de Giraud – Faure sur le plateau bocager Nord, Etangs, vallées de Feuillassières et de Malgoutte, village de Bort L'étang dans les vallons bocagers du sud, bords d'Allier et de la Dore, prairies inondables, lavoirs</li> <li>▪ <b>Pittoresques</b> : Château de Ravel, église de Vinzelles</li> </ul> </li> </ul> 

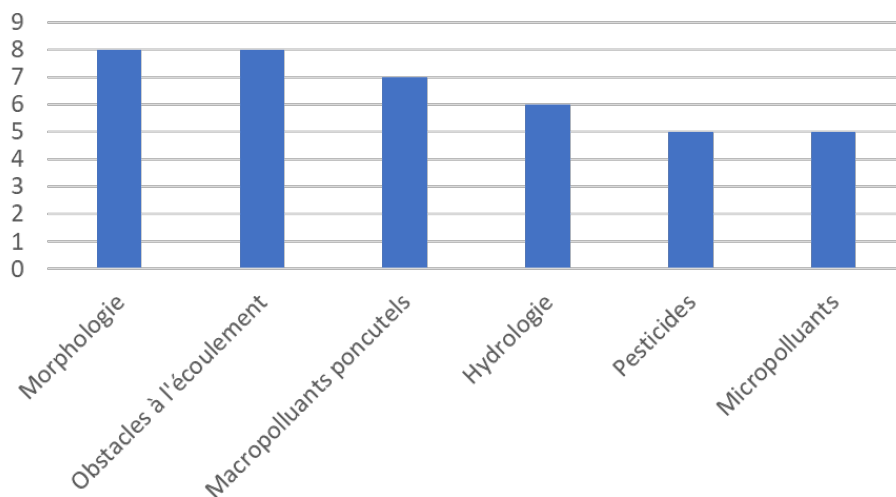
ITEMS

ELEMENTS CLES A RETENIR

HYDROGRAPHIE  
/  
ÉTAT DES  
MASSES D'EAU

- Une identité territoriale marquée par l’empreinte de l’eau
  - **11 masses d’eau superficielles décrites par le SDAGE (Allier, Dore, Litroux, etc...)**
  - **3 masses d’eau souterraines**
- Des milieux aquatiques et une qualité de l’eau à restaurer
  - **Qualité médiocre à mauvaise pour l’Allier et ses affluents (présence d’hydrocarbures, de produits phytosanitaires, et de perturbateurs endocriniens)**
  - **Etat écologique moyen pour la Dore et ses affluents ; médiocre à mauvais pour le Litroux, mais un bon état chimique**
  - **Nombreuses pressions (morphologie, continuité, pollution, etc.)**
  - **Impacts des pesticides et des nitrates sur la qualité des masses d’eau souterraines : des zones sensibles à l’eutrophisation et vulnérables aux nitrates agricoles**
  - **Des reports de délais et des objectifs moins stricts du SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 pour l’atteinte du bon état des cours d’eau (écologique et chimiques) et nappes**

Nombre de masses d'eau superficielle subissant une pression sur son état écologique

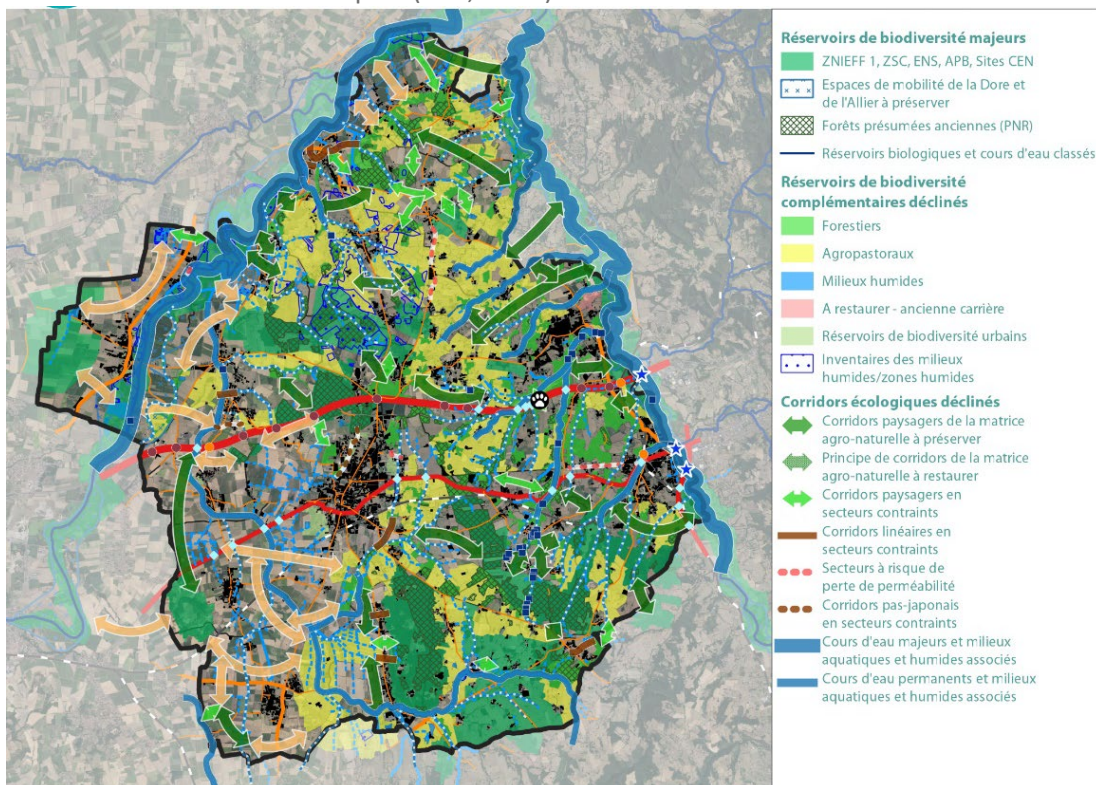


ITEMS

ELEMENTS CLES A RETENIR

- Une mosaïque de milieux, en lien avec la variété des conditions physiques (relief, géologie) et les modes de mise en valeur par l'homme
- Des éléments patrimoniaux reconnus
  - **1 Arrêté de protection de biotope (Étangs De La Molière)**
  - **3 sites Natura 2000 et 1 Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux autour de la Dore et de l'Allier**
  - **3 communes dans le PNR Livradois-Forez**
  - **3 ZNIEFF II et 18 ZNIEFF I, 1 Espace naturel Sensible (Méandres de l'Allier), plusieurs sites du CEN**
- Un maillon de la trame verte et bleue régionale
  - **17 réservoirs de biodiversité majeurs (issus de dispositifs de protection, de gestion et/ou d'inventaire) et plus de 300 réservoirs complémentaires (trame agropastorale, forestière et aquatique)**
  - **Des corridors terrestres s'appuyant sur la matrice agro-naturelle**
  - **Une trame bleue très riche associant cours d'eau et zones humides**
- Des éléments de fragmentation : conurbation entre hameaux, mitage urbain, infrastructures de transport (A89, D906) ...

BIODIVERSITE ET  
TRAME VERTE ET  
BLEUE



## Principaux enjeux

### PRINCIPAUX ENJEUX

- **Préservation de la trame bleue**
  - Restauration du bon état écologique des cours d'eau (continuité, morphologie, nutriments ; ...)
  - Doit-on protéger les petits cours d'eau affluents, les boisements rivulaires et/ou les grandes vallées alluviales la Dore et l'Allier : champs d'inondation, structure paysagère ?
  - Quel levier pour lutter contre la pollution ? (Réponse aux besoins d'assainissement)
  - Quelle gestion des eaux pluviales ? (Infiltration, rétention, usage à la parcelle ?)
- **Préserver les trames vertes**
  - Maitrise du mitage urbain par l'optimisation de la consommation d'espace. Jusqu'où doit-on aller dans la consommation d'espace agricole ?
  - Doit-on préserver les espaces naturels remarquables : réservoirs de biodiversité, zones humides, corridors écologiques (...) ?
  - La pollution lumineuse émerge, quelle volonté pour notre territoire ?
- **Le grand paysage du territoire entre préservation et évolution**
  - Quelle protection des points de vue remarquables ? Faut-il préserver les valeurs locales paysagères (silhouette villageoise de la plaine de la Limagne) ?
  - Quel traitement des franges urbaines ? insertion de l'habitat et de l'activité ?
  - Question de l'intégration des énergies renouvelables (éoliens, photovoltaïque, méthaniseur ...)
- **Quelle nature en ville pour notre territoire ?**
  - Quelle place pour la nature en ville ? Quel objectif paysager et/ ou de biodiversité des espaces végétalisés ? Quels leviers pour l'atténuation du changement climatique ?

## SYNTHESE DES OBSERVATIONS ET REMARQUES DES PARTICIPANTS

### LES TRAMES VERTES BLEUES ET NOIRES

- **Le renforcement de la protection de la biodiversité (trame verte, bleue et noire)**
  - Replanter des haies afin de créer une protection naturelle des sols, de l'agriculture.
  - Maintenir les exploitations qui entretiennent les prairies, risque de fermeture des paysages de l'EST du territoire et de disparition des prairies comme stockage carbone.
  - Protéger les zones naturelles et classées
    - Protéger les forêts (éviter les coupes à blanc)
  
- **La maîtrise du mitage et de l'étalement urbain pour préserver les terrains agricoles**
  - Eviter l'étalement urbain sur les zones agricoles afin de préserver les exploitations agricoles
    - Ne pas empêcher l'extension des exploitations agricoles
  - Concentrer les constructions
    - Eviter le mitage
    - L'extension urbaine coûte cher pour les extensions de réseaux
    - Maintenir les vocations industrielles sur les zones polluées ;
  
- **La gestion de l'eau sur notre territoire (assainissement individuel ou collectif, eau pluviale)**
  - Enjeux écologiques importants de quantité et de qualité
    - Capturer l'eau quand elle tombe
    - La qualité de l'eau ne va-t-elle pas s'améliorer ?
  - Améliorer le traitement des eaux usées
    - Subventions plus importantes pour les remises aux normes de l'assainissement non collectif
    - Améliorer la capacité de traitement des stations d'épuration
    - Construire en prenant en compte les capacités de raccord aux réseaux d'assainissement
  
- **L'engagement d'EDA dans la préservation des espaces remarquables**
  - Une nécessité.
  - Mettre en avant les sites existants (dunes Orléat, Etang de l'Isles Lezoux).
  - Améliorer la qualité paysagère et visuelle des sites « touristiques »

## GRAND PAYSAGE

- **Le maintien des silhouettes villageoises et des valeurs paysagères de chaque unité**
  - Traitement paysager des entrées de villes
  - Diversité paysagère importante à préserver
  - Préserver le cadre de vie rural
  - Faire attention à la concordance entre les « styles » pour préserver l'identité de chaque commune
- **La place des énergies renouvelables pour le territoire (éolienne, photovoltaïque, ...)**
  - Protéger les paysages des projets photovoltaïques et éoliens
    - Cibler les zones dégradées pour l'implantation d'énergie renouvelable.
- **Le développement de la nature en ville (espace végétalisé, atténuation du changement climatique)**
  - Exemplarité de la CCEDA et des communes sur les enjeux de la TBV et nature en ville
    - La place de la nature dans les cours d'écoles
    - Devoir végétaliser lors de construction
  - Enjeux de densification
    - Le modèle de la maison individuelle de plain-pied avec jardin ne peut plus continuer, mais il est nécessaire de faire attention à avoir des logements accessibles pour les personnes à mobilité réduites.
  - Inciter voire obliger l'aménagement de zones végétalisées dans les constructions publiques comme privées
- **Le traitement des franges urbaines**
  - Quelle liaison faire entre l'habitat l'agriculture et les activités économiques afin de préserver la tranquillité de chacun ?
  - Prise en compte des périmètres de réciprocity afin d'éviter tout problème de cohabitation agriculture et habitat.
    - Cohabitation : urbains et ruraux